Informations de base	
2003/2571(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur l'initiative en faveur d'un moratoire universel sur la peine de mort dans le cadre de l'ONU **Subject** 6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
23/10/2003	Décision du Parlement	T5-0461/2003	Résumé
23/10/2003	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2003/2571(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 136-p2
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B5-0441/2003	22/10/2003	
Proposition de résolution		B5-0442/2003	22/10/2003	
Proposition de résolution		B5-0443/2003	22/10/2003	
Proposition de résolution		B5-0444/2003	22/10/2003	
Proposition de résolution		B5-0447/2003	22/10/2003	
Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité		T5-0461/2003 JO C 082 01.04.2004, p. 0322-0609 E	23/10/2003	Résumé

Résolution sur l'initiative en faveur d'un moratoire universel sur la peine de mort dans le cadre de l'ONU

2003/2571(RSP) - 23/10/2003 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Le Parlement a adopté une résolution commune déposée par les groupes PPE-DE, PSE, ELDR, Verts/ALE, GUE/NGL et Mme BONINO, dans laquelle il demande à la Présidence du Conseil de déposer une proposition de résolution auprès de l'Assemblée générale des Nations unies, demandant l'adoption d'un moratoire universel sur la peine de mort. Le délai pour la présentation d'un texte est fixé au 7 novembre. La Présidence ne doit donc faire preuve d'aucun atermoiement. Une fois ce texte présenté, le Parlement encourage les institutions de l'UE et les Etats membres à tout mettre en oeuvre pour lui assurer le soutien le plus large au sein de l'Assemblée générale des Nations unies. Le Conseil et la Commission devraient ensuite présenter les résultats obtenus lors de la session plénière du PE suivant la clôture des travaux à New-York.